

PARIS  
(20<sup>e</sup>)ARCHITECTE  
Damien Brambilla

# Refuge à Belleville

## Unité de vie pour douze adolescents

Le foyer conçu par l'architecte Damien Brambilla, en collaboration avec l'agence La Gare et la paysagiste Alice Mahin, de l'Atelier Roberta, accueille des jeunes en difficulté dans des espaces et un jardin pleins d'aménité, au cœur de Paris.

ils jouissaient. « Le PLU permettait de bâtir davantage, mais l'intention première de la maîtrise d'ouvrage de ne pas dénaturer le site nous a conduits à d'autres solutions. En fragmentant l'architecture sous forme d'extensions basses, nous avons privilégié l'ensoleillement et créé des séquences dans le jardin tout en préservant sa surface », explique Damien Brambilla. Une cour avec des tables au soleil, des buttes plantées, la toiture végétalisée d'une salle d'activités autonome et, en vis-à-vis, le toit-terrasse de la salle à manger génèrent autant d'espaces extérieurs de qualité. Un cheminement en pente douce mène au bout du jardin, où se dissimulent un local à vélos et une entrée stratégique.

### L'intérêt des contraintes

La réalisation du chantier dépendait en effet de la possibilité d'ouvrir le mur mitoyen en fond de parcelle, car l'accès par la rue Levert, très étroite et pentue, aurait été compliqué. « Ce passage, la plateforme et la rampe créés pour gérer les travaux par la rue Frédéric-Lemaître ont servi le projet, raconte l'architecte. Ils constituent aujourd'hui une entrée pour les jeunes qui arrivent à vélo et permettent l'accessibilité aux handicapés : un sas de sécurité ouvert entre les deux édifices établit le lien fonctionnel et favorise la mutualisation d'espaces nécessaires aux deux établissements. » La porte sud dirige aussi vers l'escalier extérieur menant au toit-terrasse de la salle à manger, accès direct

au premier étage du nouveau foyer par une large baie vitrée. « La lumière pénètre au maximum dans ce hall haut, poursuit le concepteur, et la grande trémie percée pour la volée centrale permet sa diffusion au cœur du bâtiment. » Intermède lumineux entre le rez-de-chaussée réservé aux parties communes et les chambres privées des étages supérieurs, ce niveau convivial accueille bibliothèque, babyfoot, salle informatique et coin télé.

### Légèreté voulue et imposée

La fluidité entre lieux de vie et espaces privés, la finesse et l'aspect chaleureux des matériaux éclipsent les difficultés de la réalisation. Le choix stratégique du mode constructif en éléments légers, adaptés à la fois aux normes sécuritaires et énergétiques et à l'étroit cheminement du chantier, répond à l'« inspiration d'une architecture des années 1950 » : grands vitrages et dialogue entre intérieur et extérieur. Structure métallique et planchers collaborants portent l'ensemble du projet. Un remplissage en bois et verre définit les extensions basses. L'immeuble rénové se distingue par sa vêtue en zinc, accrochée à une ossature en bois fixée au nez de dalle pour minimiser les ponts thermiques et ponctuée d'ouvertures insérées entre les joints debout. Une esthétique épurée pour une atmosphère sereine et intime, dans une oasis en cœur de ville. ♦

\* Direction de l'action sociale de l'enfance et de la santé.



### ▼ Public vs privé

La façade rénovée réinterprète la dualité de la modénature d'origine exprimée par un traitement des niveaux différencié. Les architectes ont poursuivi cette idée avec des garde-corps, des persiennes et des menuiseries en bois conservés pour les étages d'habitation, et des fenêtres scellées dans un caisson métallique pour les bureaux.

### ▲ Le cœur au vert

La salle à manger et la salle d'activités autonome délimitent des espaces extérieurs ensoleillés. La cour et le sentier, pavés de granit sur lit de sable, sont cernés par des buttes végétales. Une cinquantaine d'essences minutieusement sélectionnées par l'Atelier Roberta restaurent la nature du jardin romantique d'antan.

### ▼ Dedans dehors

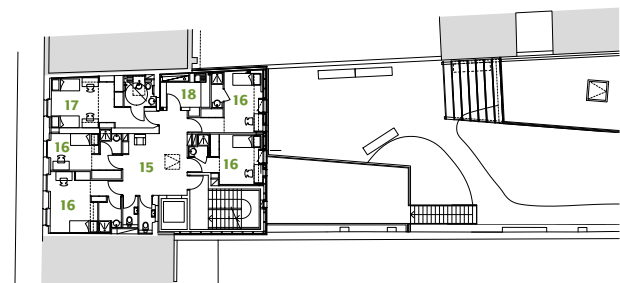
La salle d'activités est située à l'endroit où les ombres projetées des bâtiments sont les plus importantes, pour privilégier l'ensoleillement sur les zones plantées. Les grandes baies vitrées de la salle à manger, aux fins profilés métalliques, permettent quant à elles de profiter au maximum de la lumière et du jardin.



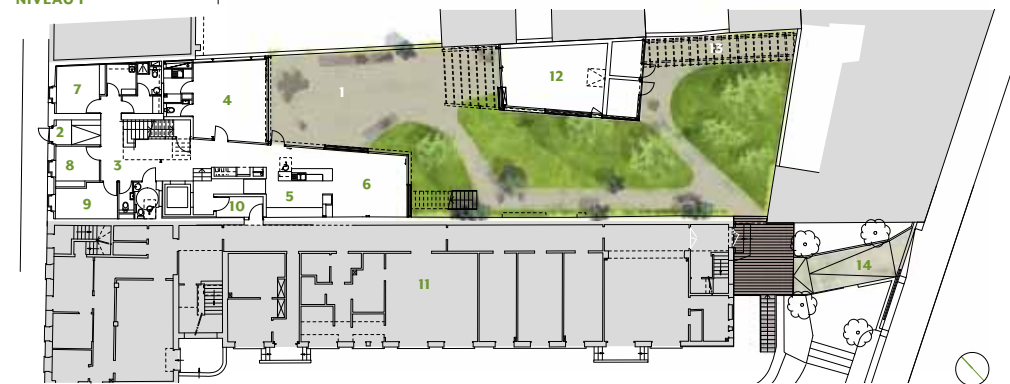
Questionnaire du foyer Mélingue, la DASES\* dispose en 2008 d'une parcelle mitoyenne à son centre de la rue Levert : un bâtiment en piteux état que la Ville veut conserver pour son caractère typique des Hauts-de-Belleville, doté en arrière-cour d'une friche où se décèlent les traces d'un jardin romantique. Le nouveau pavillon qu'elle souhaite y aménager élargira sa fonction de foyer de la petite enfance par l'accueil de douze adolescents. En 2009, la Direction du patrimoine et de l'architecture est séduite par le projet de Damien Brambilla et de ses partenaires. Contournant les fortes contraintes liées à la vétusté de l'édifice et au terrain étroit et enclavé, ils ont conçu la restructuration autour du principal atout de la parcelle : son îlot de verdure. La contiguïté de l'extension et du centre dédié aux plus jeunes, agrémenté lui-même d'un grand jardin, donne à l'équipe l'opportunité de mutualiser des installations et d'offrir aux enfants et à leurs éducateurs un environnement privilégié en milieu urbain.

### Séquences au jardin

Si l'immeuble d'origine en R+3 est doublé en profondeur, les nouvelles constructions tirent profit de l'orientation au sud tout en évitant de priver les riverains des vues dont



NIVEAU 1



NIVEAU 0

1. cour
2. entrée rue Levert
3. hall
4. salle polyvalente
5. cuisinette bar
6. salle-à-manger
7. bureau du psychologue
8. bureau de l'éducateur
9. bureau de l'assistante sociale
10. sas de communication
11. foyer Mélingue petite enfance
12. salle d'activités
13. abri à vélos
14. rampe d'accès
15. hall d'étage des chambres
16. chambre individuelle
17. chambre double
18. lingerie

#### ▲ Mur embelli

Le long mur mitoyen n'a pas été percé qu'en fond de parcelle : de grandes baies à cadre en acier animent maintenant cette façade rénovée, et offrent un apport de lumière naturelle au foyer des petits. Il sert aussi de support à une végétation grimpante douce (« pas de lierre ! »), choisie pour pousser et fleurir au nord.

#### ◀ La chaleur d'une maison

Le système constructif a permis d'intégrer certains éléments sur mesure dans l'épaisseur de la façade. Missionné pour le mobilier, l'architecte a déterminé les couleurs des chambres – toutes différentes – en fonction des couettes qu'il a lui-même choisies...

#### ◀ Hall haut

Le hall du premier étage de l'extension bénéficie de beaux dégagements visuels et d'un flot de lumière naturelle.

#### — FICHE TECHNIQUE

Lieu : 26, rue Levert, Paris 20°.

Programme : réhabilitation et extension d'un bâtiment pour la création d'une unité de vie indépendante pour douze adolescents d'un foyer de l'enfance.

Maitrise d'ouvrage : département de Paris, DPA, DASES exploitant.

Architectes : Damien Brambilla (architecte mandataire) ; La Gare architectes, Luc Joudinaud (architecte associé, architecte du patrimoine).

Paysagistes : Atelier Roberta.

Bureau d'études : NR Conseil, TCE/économiste.

Surfaces : 701 m<sup>2</sup> SHON, 375 m<sup>2</sup> jardin.

Calendrier : études 2009-2011, livraison octobre 2013.

Coûts : 2,56 millions d'euros HT. Système constructif et matériaux : béton (fondations, planchers collaborants), acier (structure), bois (sapin, ossature façade ; Ipé 23 mm, platelage terrasse ; multiplis bouleau 18 mm (persiennes intérieures), zinc (bardage), verre (baies).